

Ce que Hollande aurait dû annoncer à Haïti

Lors de l'inauguration du mémorial de l'esclavage en Guadeloupe le 10 mai dernier, le président français a dit « Quand je viendrai à Haïti, j'acquitterai à mon tour la dette que nous avons »[1]. La foule, émue, a alors longuement applaudi ce qu'elle a compris comme l'annonce surprise du remboursement de 17 milliards d'euros par la France qu'Haïti réclame depuis 2003. Mais, deux jours plus tard, à Port au Prince, Hollande a précisé aux haïtiens qu'il faisait référence à la dette morale de la France[1] dans son précédent discours : il n'a ainsi promis que 50 millions d'euros pour le système éducatif du pays, une maigre consolation eu égard aux 17 milliards espérés.

Que sont au juste ces milliards qu'Haïti revendique ? Pour le comprendre, un peu d'Histoire : en 1804, la France, en pleines guerres napoléoniennes et alors qu'elle vient de rétablir l'esclavage, n'a pas pu faire face à une révolte d'esclaves en Haïti. Pour autant, l'empire n'a accordé son indépendance à sa colonie la plus riche qu'au prix d'une énorme dette qui a grevé le budget d'Haïti jusqu'en 1952. Désormais, la France a reconnu que cette dette, qui a dédommagé les propriétaires terriens expropriés, était illégitime, puisque corrélative à l'invasion militaire de l'île et à l'esclavage. Le gouvernement haïtien en demande de ce fait le remboursement, et en estime le montant actualisé à 17 milliards d'euros, prenant ainsi un montant médian parmi la très large fourchette que constituent les chiffrages, nécessairement controversés, des historiens[2].

Or, les 10 millions d'haïtiens sont parmi les plus pauvres au monde, et ce indépendamment du séisme qui a touché la capitale en 2010, faisant 300 000 morts, autant de blessés, et 1 million de sans-abris. Les habitants gagnent en moyenne 100€ par mois, avec en outre de grandes disparités : plus de la moitié de la population vit avec moins d'un euro par jour, 70% vit dans des bidonvilles[3]. Si le pays a déjà reçu suite au séisme l'équivalent de son PIB en promesses de dons, soit 10 milliards d'euros, l'aide s'est révélée largement insuffisante pour endiguer les épidémies et la misère.

La France, de son côté, est 20 à 40 fois plus riche[4] que les 20 pays les plus pauvres (dont Haïti), mais n'a jamais honoré la promesse qu'elle a faite en 1970 avec les autres pays de l'OCDE de verser 0,7% de son PIB à l'aide publique au développement (APD), se contentant aux dernières nouvelles d'un petit 0,4% [5]. Haïti emprunte sur les marchés au taux de 12% (à comparer aux 0,05% français[6]). Enfin, le pays va devoir faire face à des cyclones plus fréquents et plus violents : il fait partie des dix pays qui sont le plus vulnérables face au dérèglement climatique, causé par... les pays riches[7]. Si la dette haïtienne, l'APD et le dédommagement du dérèglement climatique fournissent des arguments diplomatiques pour que la France contribue substantiellement au développement de Haïti, ce ne sont pas ces prétextes qui motivent la proposition qui va suivre, mais simplement le désir humaniste que la société offre à chacun une vie décente.

La France pourrait verser chaque année 9 milliards d'euros aux haïtiens[8]. Cela doublerait le PIB du pays et constituerait 0,3% du PIB français. Une hausse de l'imposition sur les 5% les plus aisés permettrait ainsi à la France de respecter son engagement sur l'APD pris il y a plus de 40 ans. Mais, tandis que l'APD finance habituellement des projets parfois déconnectés des problèmes les plus urgents des populations, nourrissant la corruption et favorisant les intérêts du pays donateur ; l'aide serait ici reversée directement à chaque haïtien sous forme d'un revenu de base de 100€ par mois, ce qui éradiquerait la pauvreté. Le programme pourrait ne durer que deux ans, au terme desquels la France aurait remboursé les 17 milliards et où on pourrait évaluer les effets de l'expérience.

Si les résultats se montrent concluants, le revenu de base pourrait être généralisé au monde entier, avec l'aval des pays riches. En effet, il ne coûterait que 5% du PIB des pays de l'OCDE d'instaurer un revenu de base mondial. Par ailleurs, le revenu de base pourrait être financé par création monétaire, ce qui semblerait indolore pour les contribuables des pays riches : on donnerait simplement de la monnaie nouvellement créée aux pauvres, ce qui reviendrait à financer le revenu de base par une inflation raisonnable. Cependant, ne nous leurrions pas, cette politique ne serait ni plus ni moins qu'un transfert de richesses à l'échelle mondiale, nécessaire si on veut combattre la pauvreté, convaincre les pays émergents de lutter contre le dérèglement climatique, voire endiguer les fanatismes et nationalismes en tous genres par un élan de solidarité. Prendre une petite île comme premier test d'une mesure d'une ampleur telle qu'on la retiendrait sûrement comme la mutation sociale la plus profonde du XXI^e siècle, permettrait d'éviter un problème de taille : les mouvements de population induits nécessairement par un revenu de base établi en un seul pays entouré par d'autres.

[1] [Esclavage : les errements de François Hollande sur la question des réparations](#), Le Monde, 16/05/2015

[2] [Quelles réparations financières de la France pour Haïti, de Pierre-Cyrille Hautcœur](#), Le Monde, 15/05/2015

[3] Source : [indexmundi](#)

[4] par habitant et en parité de pouvoir d'achat, source : [banque mondiale](#)

[5] Source : <http://www.compareyourcountry.org/aid-statistics/> (PIB≈PNB)

[6] Source : <http://www.tradingeconomics.com/france/interest-rate>

[7] Source: <http://earthsky.org/earth/top-10-countries-most-at-risk-from-climate-change>

[8] Après réflexion, ça serait sans doute bienvenu d'étaler un tel programme sur une plus grande durée : par exemple, donner 30€ par mois et par habitant pendant 6 ans au lieu de 100€ par mois pendant 2 ans. Le changement se ferait plus en douceur (on parle quand même d'injecter le double du PIB dans l'économie), les projets auraient plus de temps pour se monter, etc. Le chiffre ci-dessus a été choisi pour que la France atteigne les 0,7% du PIB en APD. On pourrait aussi imaginer, pour s'assurer que les habitants ne dilapident pas déraisonnablement cet afflux de revenus, en verser la moitié dans des budgets participatifs décidés lors de réunions de quartier. Dans tous les cas, il faudrait inclure dès le départ la population locale à travers un processus démocratique pour trouver quelle formule serait la plus bénéfique au développement du pays.